



# Revendications FAI août 2011

Réunion du mardi 30 août 2011

*Les textes en gras sont des commentaires des élus CGT*

## Revendications

## Réponses

<p><b>1</b> <u>Direction :</u> D'après la convention collective, si un salarié conclut un PACS, il a droit à un jour de congé. S'il se marie par la suite, il aura droit à 5 jours supplémentaires. D'après l'accord de substitution, un salarié de FAI qui conclurait un PACS aurait droit à 5 jours de congés et aucun jour s'il se marie par la suite. Il perd donc un jour par rapport à la convention collective. Il faudrait donc ajouter un jour en cas de mariage suite à un PACS.</p>	<p>La convention collective ne prévoit pas de jours supplémentaires pour la conclusion d'un PACS, le code du travail non plus. C'est pourquoi nous avons adopté des dispositions plus favorables dans notre accord de substitution soit 5 jours de congé pour le PACS. Le salarié ne perd donc aucun jour s'il se marie avec son partenaire. Les dispositions de notre accord ne sont tout simplement pas cumulatives. Dans le cas exceptionnel, d'un mariage d'un salarié avec le même partenaire qu'un pacs (qui aurait occasionné l'octroi de 5 jours de congé), nous donnerons un jour de congé supplémentaire. <b><i>La direction se doit de clarifier ce jour supplémentaire légal en le notifiant sur l'accord de substitution ou en faisant un avenant à cet accord. Encore un jour de gagné par la CGT, affaire à suivre...</i></b></p>
<p><b>2</b> <u>Direction :</u> Pouvons-nous avoir l'effectif par zone avant le PSE et après le 31 Août 2011 ?</p>	<p>Un relevé des effectifs par Cost Center est remis tous les mois au CE. <b><i>La direction communique au minimum, à nous de faire une synthèse des infos des différentes institutions (quand il y en a !).</i></b></p>
<p><b>3</b> <u>Direction :</u> Pouvez-vous nous communiquer les chiffres de l'absentéisme de juin 2011 par rapport à juin 2010, et juillet 2011 par rapport à juillet 2010 ?</p>	<p>- Juin 2010: 5.50 % - Juin 2011: 4.42 % - Juillet 2010: 3.56 % - Juillet 2011: 1.53 % <b><i>Pour la première fois depuis le passage en 1x8, l'absentéisme est en baisse. Des chiffres difficiles à analyser en plein PSE, et à l'approche des congés d'été.</i></b></p>

<p><b>4</b> <u><b>Direction :</b></u>  Quel est la date de fin de production de la S et de la E ?  Combien de trans S et E reste t 'il à produire précisément ?  Quel type de trans part en avion, et pour quelle raison ?</p>	<p>La production de la S pourrait être prolongée de quelques jours.  Transmission E : 4300 transmissions à rattraper :  - 300 boîtes dont le retard est imputable à l'usine de Bordeaux (pannes machines)  - 2000 dues aux problèmes de notre fournisseur ALTIA en juin et juillet.  - 2000 liées à la demande supplémentaire de nos clients (usine d'assemblage US)  <b><i>La fin de production de la « E » est prévue pour le 30 Septembre 2011 et le 12 Novembre 2011 pour la « S ».</i></b></p>
<p><b>5</b> <u><b>Direction :</b></u>  Est ce que des secteurs seront arrêtés avant la fin de la S ?</p>	<p>NON  <b><i>Ils pourraient même s'arrêter après, afin de faire du service parts...</i></b></p>
<p><b>6</b> <u><b>Direction :</b></u>  Quand commenceront les travaux sur la nouvelle ligne d'assemblage pour la 6F35 ?  Quel effectif sera nécessaire pour l'assemblage de la 6F35 et comment sera t-il réparti (le nombre d'opérateurs, TL, CM, maintenance...) ?  Quel type de formation est prévu pour ces salariés ?</p>	<p>Le timing devrait être au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2012. La planification des démontages et installations est en cours avec les premiers retours des fournisseurs.  Pour rappel, la ligne d'assemblage 6F35 réutilisera une bonne partie de la ligne 5R55S. De plus, ce timing pourrait être impacté en partie par la planification des ressources internes qui participeront à ces travaux de façon plus importantes que par le passé, dans la limite des compétences.  Ces points seront bien entendu abordés avec le CHSCT prochainement. L'analyse des postes de production directe est en cours avec notamment une simulation WITNESS/ODA pour l'équilibrage de chaque opération et une simulation en 3D pour l'aménagement des postes et des tps de chaque tâche.  <b><i>Une fois de plus le salarié va devoir s'adapter au travail et non l'inverse, alors que c'est lui qui travaillera sur les postes et qui connaît son métier. On ne l'implique pas assez, c'est dommageable, et cela peut amener à des aberrations.</i></b></p>
<p><b>7</b> <u><b>Direction :</b></u>  Deux salariés travaillent de nuit sur le secteur du 2035. Depuis la reprise, ils sont mutés chacun leur tour au TTH. L'autre salarié restant seul sur son secteur, sa sécurité n'est pas totalement assurée. Il faut remédier à cette situation.</p>	<p>Cette situation est provisoire pour palier à la surcharge ponctuelle du TTH.  Les mesures mises en place :  - L'opérateur est muni d'un téléphone portable (4446)  - L'agent de maîtrise du TTH passe régulièrement voir le salarié à son poste de Travail  <b><i>Il ne s'agit pas simplement d'une surcharge ponctuelle comme le prétend la direction mais bel et bien d'un manque d'effectif au TTH. Rien dans la réponse ne résout le fait qu'un salarié reste isolé. C'est tout à fait anormal car c'est sa sécurité qui est remise en cause. Un point à aborder en CHSCT...</i></b></p>

<p><b>8</b> <u><b>Direction :</b></u> Une demande d'analyse d'air est demandé sur le secteur des racks dans les cabines de soudure au moment où des salariés y travaillent, pouvez-vous la faire ?</p>	<p>Concernant l'analyse de l'air, dès que la mise en production est faite il est programmé de faire une analyse d'air à travers un groupe homogène (VERITAS) afin de faire une base zéro.</p>
<p><b>9</b> <u><b>Direction :</b></u> Le quart d'heure pour se doucher est demandé pour le secteur racks, faites le nécessaire car c'est un secteur qui sera salissant.</p>	<p>Ce critère ne fait pas parti de la liste de l'arrêté du 30/07/1947 fixant les conditions dans lesquelles les douches doivent être mises à la disposition du personnel effectuant des travaux insalubres ou salissants. <b><i>La direction se réfère à un arrêté datant de plus de 60 ans allant dans son sens. Depuis, les conditions de travail tendent à s'améliorer et tant mieux. Il nous paraît légitime que ce quart d'heure soit octroyé. Une direction qui, décidément fait peu pour « L'amélioration des conditions de vie au sein de FAI » !</i></b></p>
<p><b>1</b> <b>0</b> <u><b>Direction :</b></u> Toujours sur les racks, quand les EPI définitifs pour les soudeurs vont-ils arrivés ?</p>	<p>A ce jour, les EPI pour le projet rack sont "définitifs". Comme pour tous les équipements, ceux ci vont rentrer dans un processus d'amélioration continue. Le premier projet visera à améliorer la tenue (veste + éventuellement un pantalon), des produits sont déjà en cours d'essais. Si les résultats sont positifs, nous remplacerons progressivement les EPI existants à partir de janvier 2012 (le temps que notre fournisseur mette en référence les produits sélectionnés et fasse l'approvisionnement). Le deuxième projet concernera la mise en place de chaussures soudeurs. Nous sommes en attente des produits pour lancer les essais. Aussi, les cagoules attendues ont été reçues le mardi 30 août.</p>
<p><b>1</b> <b>1</b> <u><b>Direction :</b></u> Nous demandons un espace de stockage supplémentaire dans la rubrique « syndicats » sur aquitrans. Pouvez-vous faire le nécessaire car nous sommes à chaque fois obligés de supprimer des fichiers pour en ajouter de nouveaux ?</p>	<p>La demande est transmise au service informatique. Aujourd'hui l'espace de chacun des syndicats est limité à 30 Mégas, il sera doubler sans problème. <b><i>Ça a effectivement été fait. Alors n'hésitez pas à visiter l'espace CGT qui est régulièrement mis à jour afin d'informer au mieux les salariés.</i></b></p>
<p><b>1</b> <b>2</b> <u><b>Direction :</b></u> Avez-vous retrouvé le logo FORD pour le site ? Quand va-t-il être remis en place ?</p>	<p>Cette question n'est pas prioritaire pour la sauvegarde des 1000 emplois comme l'avait expliqué M. Macfarlane. <b><i>C'est, au contraire, un élément essentiel pour qu'un début de confiance regagne les salariés. Cela les rassurerait quant aux intentions de Ford Europe pour FAI. Et puis Macfarlane n'est toujours pas revenu sur le site, contrairement à son engagement de revenir tous les 45 jours tant que l'emploi ne seraient pas assurés pour au moins 1000 salariés !!!</i></b></p>

<p><b>1</b> <u><b>Direction :</b></u>  <b>3</b> Où en sommes-nous concernant la promesse de FORD Europe sur le maintien des 1000 emplois minimum à FAI ? Quand aurons-nous le plaisir de revoir Ford Europe sur le site ?</p>	<p>Les équipes de FORD Europe sont régulièrement présentes sur le site mais leurs venues n'occasionnent pas systématiquement de rencontre avec les représentants du personnel.</p> <p><i>Il y a un manque de volonté de la direction de Ford Europe pour clarifier la situation par rapport à son engagement pour atteindre les 1000 emplois. Aujourd'hui il manque plus de 150 emplois pour les derniers chiffres communiqués. Mais sont-ils définitifs ?</i></p>
<p><b>1</b> <u><b>Direction :</b></u>  <b>4</b> La direction avait signé la convention APLD le lundi 4 juillet. Elle attendait un retour rapide de l'état. Où en est-on ?</p>	<p>La convention a été signée par FAI et renvoyée à la DIRECCTE, nous sommes dans l'attente de son retour.</p> <p><i>D'après la direction qui l'a déclaré en CE, une réponse serait attendue pour la fin de cette semaine (semaine 37), à suivre...</i></p>
<p><b>1</b> <u><b>Direction :</b></u>  <b>5</b> Pendant quelle période prévoyez-vous la planification des derniers RTT ?</p>	<p>A ce jour, nous ne sommes pas en mesure de préciser les dates des congés de fin d'année.</p> <p><i>La « E » s'arrête le 12 novembre 2011, les formations sont programmées. Qu'est-ce qui empêche la direction de planifier ses derniers RTT ?</i></p>
<p><b>1</b> <u><b>Direction et service formation :</b></u>  <b>6</b> Dans quel cadre certains salariés font-ils des bilans de compétences ?</p>	<p>Les salariés effectuant des bilans de compétence peuvent le faire au titre du DIF ou être pris en charge par l'entreprise notamment lors de situations de travail complexes aggravées par des problèmes de santé ou de handicap.</p> <p>Dans tous les cas, le salarié est volontaire et nécessairement partie prenante de son bilan de compétence.</p> <p>Le contenu reste confidentiel et la restitution peut être partagée avec un tiers / représentant de l'entreprise avec l'accord du salarié.</p> <p><i>On peut se demander quel est l'intérêt des bilans de compétences au sein de l'entreprise ? Et pour quelle raison cela s'adresse essentiellement aux salariés qui ont des problèmes de santé ?</i></p>
<p><b>1</b> <u><b>Direction :</b></u>  <b>7</b> La production doit baisser jusqu'à la fin de l'année à GFT, est-ce qu'il y aura un impact sur le prêt du personnel à FAI ?</p>	<p>Parmi les salariés qui étaient prêtés à GFT avant les congés, seuls les volontaires sont restés à GFT à la rentrée. Mais nous avons une demande supplémentaire de personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-9 postes en usinage,</li> <li>-7 postes à l'assemblage.</li> </ul> <p><i>Des salariés non volontaires continuent à être mutés à GFT alors que nous sommes en sous-effectif et que la direction prétendait qu'elle voulait conserver son personnel pour assurer des volumes urgents pour le client !</i></p>

<p><b>1</b> <b>8</b> <u>Direction :</u> L'affectation des salariés sur le projet des racks est-elle définitive ?</p>	<p>Les salariés affectés sur le projet des racks, le sont pour une durée indéterminée. <b><i>Ce qui sous-entend que ceux qui n'étaient déjà pas volontaires pour aller aux racks ne sont pas prêts d'aller dans un secteur qui leur conviendrait mieux lorsqu'ils se mettront en place.</i></b></p>
<p><b>1</b> <b>9</b> <u>Direction :</u> Au TTH, les portes balancelles sont vétustes et dangereux, ils devaient être changés. Ce n'est toujours pas fait. Quand avez vous prévu de le faire ?</p>	<p>Les portes balancelles neufs de style Kanvan pour le TTH sont en commande. La livraison était prévue pour septembre 2011. La société STILL reprend ses activités ce jour, nous auront une date de réception et livraison cette semaine. Une commande est passée chez Still pour deux engins neufs (n°M59825) placée en février 2011 délai de livraison semaine 30 après réception commande chez le fournisseur. Donc livraison prévue fin septembre 2011</p>
<p><b>2</b> <b>0</b> <u>Direction :</u> Il y a un manque de personnel dans de nombreux secteurs, XLO, 2025, assemblage ...Alors que nous sommes en plein PSE, en 1x8, nous constatons une direction à l'agonie concernant l'organisation et la planification de sa production. Il est légitime de se demander si la direction a fait les bons choix au bon moment. Pour vous peut être que tout va bien, pour nous pas du tout. Car les conséquences de ces choix retombent sur les salariés : heures supplémentaires, travail le samedi matin, cadence et pression sur la production et tout cela 1 mois à peine avant le chômage partiel. C'est inacceptable de subir ces mauvais choix. Que comptez-vous faire pour pallier à ces problèmes ?</p>	<p>Le retard des transmissions « E » et par conséquent, la nécessité d'expédier des transmissions par avion ne sont pas liés au PSE, mais à un manque de pièces achetées (en grande partie d'Aquidec) et à un redémarrage difficile après les 4 semaines de vacances. <b><i>Ce n'est sûrement pas parce qu'il y a 300 salariés en moins pour produire, ben voyons, et la marmotte met le chocolat dans le... !!! Nous constatons tous un manque flagrant de personnel dans de multiples secteurs de l'usine, des changements d'équipe du jour au lendemain pour tenter d'y remédier, des équipes de nuit qui se mettent en place, etc... Mais jamais la direction ne remet en cause sa mauvaise organisation du travail. Elle argumente toujours sur des causes qui la déresponsabilisent.</i></b></p>